

**DÉLIBÉRATION N°2022-23_073
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 14 mars 2023

4- Affaires statutaires

Point n°4.2.1 « Désignation de deux membres élus du CA parmi les usagers à la commission CVEC »

La délibération étant présentée pour décision.

VU la délibération 2022-23_049 du CA du 13 décembre 2022 portant sur la validation des travaux de la commission CVEC du 10 novembre 2022 et notamment la nouvelle charte de gestion et d'utilisation de la CVEC hors FSDIE ;

VU l'appel à candidature en séance et la présentation de trois candidatures : Camille EGGENSPIELER, Lucas POITTEVIN, Wiam BAMA

1^{er} tour :

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 19	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 21 Membres représentés : 5 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Camille EGGENSPIELER : 15 Lucas POITTEVIN : 5 Wiam BAMA : 6

2^{ème} tour :

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 19	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 21 Membres représentés : 5 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Lucas POITTEVIN : 15 Wiam BAMA : 11

Les membres présents et représentés du conseil d'administration désignent Camille EGGENSPIELER (élue usagers 1) et Lucas POITTEVIN (élu usager 2) pour siéger à la commission CVEC.



Besançon, le 28 mars 2023

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services

Thierry CAMUS

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

